

inf VESDRE

Trimestriel n°90 - octobre 2019-mars 2020

Bulletin de liaison du **Contrat de Rivière** du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** (C.R.V.)



La Vesdre un matin d'automne au niveau du limnigraphe de Chaudfontaine, 2019 ©CRV

Contrat de Rivière

- Protocole d'accord 2020-2022 3
- Présentation de partenaires 9

Sensibilisation

- Journées Wallonnes de l'Eau 2020 5

Sensibilisation

- Les mots d'un jeune... 11
- Hydronymie 13
- Ici commence la mer 15

Qualité des eaux

- Assainissement des ruisseaux par traitement biologique 11

Loisirs

- Les parcours de pêche ... 14

Agenda

16



Chers lecteurs,

Pour le Contrat de Rivière Vesdre et ses partenaires, l'année 2019 s'est clôturée sur une touche quelque peu protocolaire mais néanmoins festive, avec la cérémonie de signature officielle de son programme d'actions 2020-2022, le 17 décembre dernier à La Reid. Merci à tous nos partenaires d'avoir fait le déplacement pour cette rencontre entre « acteurs de la rivière » ! Et grand merci à eux pour leur implication et leur motivation dans l'amélioration de la santé de nos cours d'eau.

Et c'est sur les chapeaux de roue que commence l'année 2020 : avec la clôture du volet routier du projet « Hydronymie : des panneaux nominatifs pour les cours d'eau », le démarrage concret d'« Ici commence la mer » (un projet collectif des Contrats de Rivière de Wallonie avec la SPGE), la coordination des *Journées Wallonnes de l'Eau*, la préparation de l'action

« *Faisons barrage aux OFNI* » 2020, la continuation de l'inventaire des points noirs sur le terrain, des animations, une formation pour le personnel, etc, la cellule de coordination est bien occupée...

Vous pourrez découvrir tout cela dans le présent numéro de notre bulletin de liaison « *InfoVesdre* ». Je vous en souhaite une excellente lecture.

A très bientôt,

Christiane Orban-Jacquet
Présidente du Contrat de Rivière Vesdre



La cellule de Coordination du Contrat de Rivière Vesdre vous souhaite une année 2020 riche en actions et projets concrets, en rencontres stimulantes et en collaborations efficaces !



De notre côté, cette année encore, nous continuerons à accompagner nos partenaires dans leurs actions en faveur de nos cours d'eau, et à informer et sensibiliser les citoyens, acteurs et usagers de l'eau sur les problématiques qui touchent nos rivières.

En 2020, ensemble, améliorons et préservons nos cours d'eau !

687 actions, 74 maîtres d'œuvre...



Le Contrat de Rivière Vesdre est reconduit pour 3 ans : son protocole d'accord 2020-2022 a en effet été signé le mardi 17 décembre 2019, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la Haute Ecole de la Province de Liège à La Reid (Theux).

*Mais qu'est-ce qu'un Contrat de Rivière ?
Un petit rappel ne fait jamais de tort...*

Un « Contrat » de Rivière ?

Un Contrat de Rivière est une **démarche volontaire** entre différents acteurs de la rivière, pour une **gestion intégrée des cours d'eau** et des ressources en eau dans un bassin versant. **Participation, concertation, coordination et sensibilisation** en sont les moteurs.

Il est matérialisé par un protocole d'accord (le « contrat »), basé sur un **programme d'actions** concrètes, ciblées ou plus générales, pour **améliorer, restaurer, préserver et mettre en valeur** nos cours d'eau et leurs abords, et pour **concilier leurs multiples fonctions et usages**.

Qui sont les partenaires ?

Par ce document, **74 acteurs** (dits « partenaires ») s'engagent, dans le cadre de leurs responsabilités, de leurs compétences et dans la mesure de leurs moyens, à réaliser des actions concrètes pour mener à une Vesdre et des affluents plus propres, plus naturels, plus accueillants... Parmi ces maîtres d'œuvre, on compte des pouvoirs locaux (**18 Communes** du bassin et la **Province de Liège**), différents départements du **Service Public de Wallonie**, et de nombreux **acteurs locaux** issus des secteurs de la protection de la nature, de la pêche, de l'agriculture, de l'industrie, de l'épuration, de l'éducation, de la recherche, du tourisme, etc.

Le programme d'actions 2020-2022

Le programme d'actions 2020-2022 comporte ainsi **687 actions** et couvre des thématiques allant, par exemple, de la gestion des déchets sauvages à l'épuration, de la sensibilisation et l'information à la gestion des plantes invasives, de la protection des milieux et espèces sensibles à la réfection d'ouvrages, de l'agriculture à la prévention

Les maîtres d'œuvres sont répartis en 3 groupes :

les acteurs locaux, les pouvoirs locaux (Communes et Province) et le Service Public de Wallonie.



Madame Sylvie Decerf pour le PCDN de Chaudfontaine



Madame Catherine Brüll pour la Ville d'Eupen



Madame Joëlle Deglin pour le SPW - Secrétariat Général



Monsieur André Denis, Député de la Province de Liège

des inondations, de la réduction des pesticides aux travaux d'aménagements, etc.



Monsieur Augustin Spoons, Service Public de Wallonie



Monsieur Yves Piener, Administrateur et Madame Christiane Orban, Présidente du CR Vesdre



Comment fonctionne le Contrat de Rivière ?

Le Contrat de Rivière Vesdre est organisé en ASBL. Son Assemblée Générale est appelée **Comité de Rivière** : organe décisionnel principal du Contrat de Rivière, elle est aussi un organe de rencontre et de discussion entre les partenaires. Des **Groupes de Travail**, sont organisés en fonction des actions à réaliser, des problèmes rencontrés, des thèmes d'actualité, ou pour élaborer le programme d'actions suivant. La gestion de l'ASBL est du ressort du **Conseil d'Administration**.

Les Contrats de Rivière de Wallonie sont financés par les Communes et Provinces, et par le Service Public de Wallonie. Leurs missions et leur fonctionnement sont définis dans l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 13/10/2008.

Il y a actuellement 14 Contrats de Rivière en Wallonie, qui couvrent ensemble 95% du territoire wallon.

Merci à tous nos partenaires et collaborateurs pour leur motivation, leur implication et leur confiance ! Ensemble, améliorons et préservons nos cours d'eau !

Quelles sont les missions de la Cellule de Coordination ?

Au quotidien, la **Cellule de Coordination** fait vivre le Contrat de Rivière : en réalisant un inventaire des points noirs (état des lieux), en favorisant le dialogue entre les différents acteurs, en suscitant des actions, en organisant les réunions, en incitant les partenaires à la concertation pour tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'eau, en veillant au respect des lignes directrices du CR, en assurant la coordination de certaines actions, en sensibilisant tous les publics à prendre davantage en compte l'impact de leurs gestes sur la rivière et la vie aquatique...



Les journées Wallonnes de l'eau

Du 14 mars au 29 mars 2020



Découvrez les activités gratuites dans le bassin de la Vesdre



Ed. Resp. CRVesdre - Au Gadot, 24 - 4050 Chaudfontaine

Renseignements:
04/361 35 33 - www.vesdre.be



Jeu de société « Ôberges »

Que vous soyez adulte ou ado (+14 ans), amusez-vous en mettant à l'épreuve vos connaissances sur la rivière ! Découvrez le jeu de société coopératif « **Ôberges** » : « Les cours d'eau du bassin de la Vesdre doivent atteindre le plus vite possible un bon état. Vous êtes agent technique des cours d'eau, naturaliste, agriculteur, ouvrier communal ou pêcheur... Ensemble saurez-vous résoudre les problèmes et améliorer l'état des rivières ? »

Organisateur : Contrat de Rivière Vesdre et les Communes de Pepinster, Herve, Chaudfontaine et Trooz.

Samedi 14 mars - Pepinster (de 10h à 11h30)

Lieu : Bibliothèque communale, rue Neuve 35 à Pepinster.

Inscriptions : Pepinster (Mme Meertens) : 087/46 83 58 - biblipepinster@skynet.be

Mercredi 18 mars - Herve (de 14h à 15h30)

Lieu : Bibliothèque communale, place Albert 1^{er} à Herve.

Inscriptions : Bibliothèque : 087/66 09 93 - bibliotheque@herve.be

Mercredi 25 mars - Chaudfontaine (de 18h à 19h30)

Lieu : Bibliothèque communale, voie de l'Ardenne à Embourg.

Inscriptions : Service Environnement - Esther Zaehtyd : 04/361 54 67

Mercredi 25 mars - Trooz (de 19h à 20h30)

Lieu : Bibliothèque communale (ancienne gare), place du 11 novembre à Trooz. **Inscriptions** : Syndicat d'Initiative de Trooz : Célia Chacon - Guillaume Valentin : 04/273 09 13 - s.initiative.trooz@gmail.com

Exposition d'une œuvre collective « Le Fleuve »

Du 14 au 22 mars - Verviers (10h - 17h)

Le parcours de l'eau de sa source en montagne à son arrivée en mer vu par les quilteuses albigeoises de la Coutrepointe : une œuvre collective à couper le souffle d'une dizaine de mètres de long. La visite est assortie d'une animation sur l'eau et d'un atelier d'écriture (à certaines dates et sur réservation).

Durée de la visite : 20 min. **Lieu** : Aqualaine, 30 rue de la Chapelle à Verviers. **Remarque** : fermeture le 16 mars. **Organisateur** : Aqualaine asbl. **Inscriptions** : 087/30 79 20 - info@aqualaine.be

Balade guidée « Eau, Toi et Moi ! »

Mercredi 18 et samedi 28 mars - Verviers (de 14h à 16h)

Parcourez les berges de la Vesdre à la découverte des problématiques environnementales (déchets sauvages et traitement des eaux usées), de la faune aquatique et des aménagements de la ville pour toutes et tous !

Lieu : Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, 17 rue Renier à Verviers. **Distance** : Parcours de 2km. **Organisateurs** : Maison du Tourisme Pays de Vesdre et Aqualaine. **Inscription** : 087/30 79 26 - info@paysdesvesdre.be

Atelier « Je fabrique mes produits d'entretien naturels »

Apprenez à fabriquer vos produits écologiques pour un entretien efficace, respectueux de votre santé, de l'environnement... et de votre portefeuille!

Judi 18 mars - Trooz (de 18h30 à 20h30)

Lieu : école ELNO, 444 Rue Haute à Trooz (Fraipont). **Organisateur** : Contrat de Rivière Vesdre et Commune de Trooz. **Inscriptions** : Trooz - Nancy Pirotin : 04/273 81 74.

Judi 26 mars - Soumagne (de 18h30 à 20h30)

Lieu : Administration communale, 38 avenue de la Coopération à Soumagne. **Organisateur** : Contrat de Rivière Vesdre et Commune de Soumagne. **Inscriptions** : Service Environnement : 04/377 97 72 - francois.detalle@soumagne.be

Visite guidée « Au cœur du barrage de la Gileppe »

Samedi 21 et dimanche 22 mars (à 10h30 et à 14h)

Découverte des installations hydro-électriques et visite au cœur du barrage de la Gileppe.

RDV : Parking du barrage de la Gileppe, 55A route de la Gileppe à Jalhay. **Distance** : 3 km (avec escaliers). **PMR** : Non. **Durée** : 1h30.

A prévoir : Tenue de marche. **Organisateur** : Office du Tourisme de Jalhay-Sart et asbl Complexe de la Gileppe, en collaboration avec le SPW DGO Mobilité Voies Hydrauliques. **Inscriptions** : Office du Tourisme : 087/47 47 37 - info@tourismejalhaysart.be

Balade guidée « Navigation sur la Vesdre, souquez ferme ! »

Samedi 21 mars - Chênée (de 14h à 16h30)

Découvrons les vestiges du transport de marchandises et de personnes sur une rivière torrentueuse. Zinc, chaux, fer, charbon, tannerie, verre, tel est l'ancien paysage industriel méconnu dans cette région de Liège. Aménagement de la voie pour qu'elle soit navigable aux risques et périls du Naïveu. Ouvrages d'art démontables, démontés ou fixes sur fond de rivière ultra-polluée à l'époque. Guide : Nathalie Goffin (guide nature).

RDV : 14h à la gare de Chênée (rue de la station à Chênée).

Distance : boucle de 5 km. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements selon la météo. **Organisateur** : Contrat de Rivière Vesdre et Un Pied Devant l'Autre. **Renseignements** : Nathalie Goffin : 0497/63 91 05 - promenades@debonneadresses.be

Balade guidée « Du gâteau des Fagnes à l'eau savonneuse des lavandières »

Samedi 21 mars - Spa (de 14h à 17h)

Balade « illustrée » le long de ruisseaux torrentueux, pour découvrir quelques unes des richesses en lien avec la petite et la grande histoire d'Eau ; suivie d'un atelier de savoir-faire du savon au naturel. Possibilité de participer uniquement à l'atelier à partir de 16h au Musée de la Lessive de Spa.

RDV : 14h Maison de la Nature - 4 Bérinzenne à Spa. **Remarque** : Covoiturage entre participants pour le retour à Bérinzenne. **A prévoir** : Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo. **Organisateur** : CRIE de Spa-Bérinzenne. **Inscription obligatoire** : 087/77 63 00 - crie@berinzenne.be

Visite libre « Water House »

Dimanche 22 mars - Chaudfontaine (à 11h, à 13h et à 15h)

Découvrez un parcours sur les enjeux de l'EAU avec des attractions à la fois scientifiques et ludiques, avec un simulateur 4D pour vivre le fabuleux voyage d'une goutte d'eau... des nuages aux entrailles de la terre.

Lieu : Source O Rama - 78bis avenue des Thermes à Chaudfontaine. **Durée** : 1h30. **Organisateur** : Royal Syndicat d'Initiative de Chaudfontaine asbl. **Inscriptions** : Source O Rama : 04/364 20 20 - info@sourceorama.com

« EAU et SOL » : Visite de la Station géophysique de Membach

Dimanche 22 mars - Verviers (de 13h à 16h)

Visite guidée de la station, construite lors du rehaussement du Barrage de la Gileppe afin d'y surveiller les mouvements du sol entre les barrages de la Gileppe et d'Eupen. Présentation des recherches les plus récentes sur l'influence de la présence de l'EAU.

RDV : 13h à CRESCEND'EAU, parking Decathlon, rue d'Enival à Verviers. **A prévoir** : Vêtements de pluie, chaussures de marche ou bottes.

Pique-nique et boissons. **Organisateur** : Societè DANTE ALIGHIERI, comitato di Verviers. **Inscriptions** : Joëlle Abbes - Orban : 0495/57 12 93.



Ateliers « L'eau : découvrons-la, chouchoutons-la ! »

Dimanche 22 mars (de 13h30 à 15h15)

Plusieurs activités au choix : « Les bêtes de la mare », « mes produits d'entretien naturels », jeu de piste « A la croisée des rivières » et des ateliers sur les propriétés du milieu aquatique et l'importance de la préserver.

Organisateur : PCDN de la Ville de Verviers. **Lieu** : Plaine de jeux de Rouheid (Deru), 200 rue Fontaine au Biez à Heusy.

Inscriptions : PCDN de la Ville de Verviers : 087/32 75 75 - pcdn@verviers.be

Ökologische Reinigungsmittel

23. März - Raeren (19:30 Uhr)

Zum Einstieg der Veranstaltung sollen die Teilnehmer einmal über unser heutiges, modernes Putzverhalten und die Notwendigkeit, für jeden Schmutz ein eigens dafür entwickeltes Produkt zu kaufen, reflektieren. Im Anschluss geben die Kursleiterinnen einen kurzen verständlichen Überblick über die chemischen Inhaltsstoffe sowie die Gefahren, die von diesen Produkten ausgehen können. Die Teilnehmer haben dann die Möglichkeit, verschiedene Reinigungsmittel wie z.B. Allzweckreiniger, WC-Reiniger, Scheuermittel, Spülmittel und ein Flüssigwaschmittel selber herzustellen. Durch die eigene Herstellung von Reinigungsmitteln werden Alternativen zu den herkömmlichen Mitteln kennen gelernt. Außerdem erfährt man, wie durch einen sorgfältigen Einsatz umweltfreundlicher Produkte die Umwelt und insbesondere unsere Gewässer nachhaltig geschützt werden.

Ort : Gemeindehaus Raeren, Hauptstrasse 26 - 4730 Raeren.

Organisator : Raeren Gemeinde und Haus Ternell (CRIE Eupen). **Anmeldung erforderlich** : Raeren - Béatrice Peters : 087/85 89 77 - beatrice.peters@raeren.be

Animation - Jeux de société « Au fil de l'eau à la ludo »

Mercredi 25 mars - Sprimont (de 14h à 16h)

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, la ludothèque vous propose de découvrir le jeu « Ôberges » que le Contrat de Rivière Vesdre a créé pour sensibiliser la population, les adultes et les adolescents en particulier, à cette problématique. Nous vous proposons donc de nous rejoindre pour une après-midi de jeux dans notre ludothèque que nous compléterons en proposant des jeux pour les plus jeunes, sur les thèmes de l'eau et de la nature. Les places étant limitées, l'inscription est indispensable.

Lieu : Ludothèque de Sprimont, 31 rue du Centre à Sprimont.

Organisateur : Ludothèque de Sprimont.

Renseignements et Inscriptions : 04/382 16 62.

Grand Nettoyage de Printemps - Opération Rivières Propres

Samedi 28 mars - Trooz (de 9h à 12h)

Avec votre famille, vos voisins, vos amis... Participez à une action citoyenne de nettoyage des abords des rivières et des sentiers de balade sur la commune de Trooz. Nous vous attendons nombreux !

RDV : Service Travaux de Trooz, 3 rue de Verviers à Trooz.

A prévoir : bottes et vêtements selon la météo. Les gants et les sacs seront fournis. **Organisateur** : Commune de Trooz.

Inscriptions : 04/273 81 74 - cadredevie@trooz.be

Visite guidée « Ecloserie des Paires »

Samedi 28 mars - Jalhay (à 10h, à 11h, à 13h, à 14h et à 15h)

Découvrez le cycle de vie d'une truite, de l'ovulation à sa réintroduction dans son milieu naturel. Vous constaterez le travail réalisé par des passionnés avides d'améliorer la biodiversité et de redonner vie à la rivière, la Vesdre.

Lieu : Etangs de Mangombroux, route du Bois de Jalhay à Jalhay. **Durée** : +/- 1h. **Organisateur** : Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est. **Inscriptions** : Maison du Tourisme Pays de Vesdre :

087/30 79 26 - info@paysdesvesdre.be - www.paysdesvesdre.be

Balade guidée « Le plateau des Hautes-Fagnes, berceau de la Vesdre »

Samedi 28 mars - Baraque Michel (de 14h à 17h)

3 heures pour une immersion au sein d'un écosystème né de la plus précieuse des ressources naturelles : l'eau. Un kaléidoscope de thèmes seront abordés afin de composer une image évolutive du paysage, des ressources, des écosystèmes etc...

Guide : Sylvie Decerf (guide nature)

Lieu : Baraque Michel à Jalhay - N68 (Parking à côté de l'au-berge). **Distance** : 4 km. **A prévoir** : en fonction de la météo : vêtements chauds, imperméables. Bonnes chaussures de marche conseillées. **Organisateur** : Contrat de Rivière Vesdre.

Inscriptions : 04/361 35 33 - joelle@crvesdre.be

Petite rando « de mare en mare »

Dimanche 29 mars - Trassenster (Trooz) (de 9h30 à 12h30)

Balade guidée à la découverte des mares de la commune et plus particulièrement de celles situées aux alentours du village de Trassenster. La guide vous expliquera le cycle de vie de cet écosystème et vous parlera de la biodiversité.

Guide : Francine Kalbush (guide nature).

RDV : Cimetière de Trassenster, rue Sur le bois à Trassenster (Trooz). **Distance** : 5 km. **A prévoir** : Chaussures de marche, vêtements selon la météo. **Organisateur** : Syndicat d'initiative de Trooz. **Inscriptions** : 04/273 09 13 - 0498/62 78 21 - s.initiative.trooz@gmail.com

Mercredi 25 mars - Trooz (de 19h à 20h30)

Balade guidée « Goffontaine au fil de l'eau »

Dimanche 29 mars - Flère (Pepinster) (de 13h30 à 16h30)

Parcourons les 2 rives sinueuses du cours de la Vesdre au niveau de Flère et Goffontaine, et découvrons certaines de ses particularités remarquables telles que le gué romain de Becoën, la station d'épuration de Goffontaine et la micro-centrale hydroélectrique du moulin Fissenne.

RDV : Flère, grand route entre Pepinster et Goffontaine (derrière le passage sous le chemin de fer - à gauche en venant de Pepinster). Indications sur place. **Distance** : 7,5 km. **A prévoir** : Chaussures de marche (passages boueux), boisson. **Organisateur** : Les Guides Energie de Pepinster. **Inscriptions** : CPAS de Pepinster : Aurélie Lamalle - 087/46 83 60.

Balade guidée « L'eau dans tous ses états à Chaudfontaine »

Dimanche 29 mars - Chaudfontaine (de 14h à 16h30)

À Chaudfontaine, l'eau est partout, sous différentes formes, pour différents usages... C'est le cas aujourd'hui comme hier et espérons-le demain encore ! Cette balade sera l'occasion de trouver les indices présents partout et qui racontent l'Eau au promeneur attentif... Guide : Sylvie Decerf (guide nature).

RDV : 13h45, départ à 14h précise de la Maison Sauveur. Au Gadot, 24 à Chaudfontaine. **Distance** : 3 km.

A prévoir : chaussures de marche indispensables et vêtements selon la météo. **Organisateur** : Contrat de Rivière Vesdre. **Inscriptions** : 04/361 35 33 - joelle@crvesdre.be



Les journées Wallonnes de l'eau

du 14 au 29 mars 2020



Visite de WaterHouse combinée à une balade commentée
« La rivière Vesdre : un écosystème riche et insoupçonné ! »

Du 1 au 31 mars - Chaufontaine (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

La qualité biologique d'un cours d'eau peut s'estimer grâce à l'analyse des formes de vie qui s'y trouvent. Une récolte réalisée suivant des critères scientifiques permettra d'estimer combien la qualité des eaux de la Vesdre est en constante amélioration. Pour les enfants, l'occasion de comprendre le processus d'épuration.

Public : 5^e et 6^e primaire et 1^{er} secondaire

Lieu : Source O Rama

Avenue des Thermes, 78 bis à Chaufontaine.

Durée : 3h.

A prévoir : Chaussures de marche.

Organisateur : Royal syndicat d'Initiative de Chaufontaine

Inscriptions : Source O Rama (Véronique Servais) :

04/364 20 20 - info@sourceorama.com



Animation « Les habitants de l'eau : découvrons-les, chouchoutons-les ! »

Les 23, 24 et 26 mars - Verviers (de 8h45 à 10h15 et de 10h15 à 11h45)

Découverte des « petites bêtes » de la mare par une pêche et jeu sur l'importance des liens et interactions entre espèces dans ce milieu.

- Quelles-sont les petites bêtes qui vivent dans nos rivières ? Qu'elles informations précieuses nous fournissent-elles sur la qualité de l'eau ? Venez les découvrir avec lors d'une pêche dans la mare !
- Un jeu où les enfants incarneront un habitant de la mare leur fera découvrir les interactions entre les espèces et l'importance de chaque maillon de la chaîne alimentaire afin de maintenir l'équilibre fragile de la nature.



Balade guidée « Eau, toi et Moi ! »

Les lundis 16 et 23 mars - Verviers (13h)

Pendant environ deux heures, parcourez les berges de la Vesdre avec vos élèves, à la découverte des problématiques environnementales (déchets sauvages et traitement des eaux usées), de la faune aquatique et des aménagements de la ville pour toutes et tous ! Des activités d'observation et de participation active permettront à vos élèves d'être sensibilisés et de devenir de réels acteurs d'un monde plus respectueux de son environnement.



Lieu : Musée des Beaux-Arts et de la Céramique, rue renier 17 à Verviers.

Public cible : 4^e, 5^e et 6^e primaire - 1^{er} et 2^e secondaire.

Remarque : Parcours de 2km

Durée : 1h30 à 2h.

Organisateur : Maison du Tourisme Pays de Vesdre et Aqualaine.

Inscription obligatoire : Maison du Tourisme Pays de Vesdre :

087/30 79 26 - info@paysdesvesdre.be

Animation autour d'une œuvre collective « Le Fleuve »

Du 16 au 22 mars - Verviers (10h - 17h)

Le parcours de l'eau de sa source en montagne à son arrivée en mer vu par les quilteuses albigeoises de la Coutrepointe : une œuvre collective à couper le souffle d'une dizaine de mètres de long. La visite est assortie d'une animation : à l'aide de documentation en rapport avec la Vesdre, le groupe crée collectivement une rivière sur le modèle du Fleuve exposé. Collage, dessin, peinture...

Lieu : Aqualaine, rue de la Chapelle 30 à 4800 Verviers

Public cible : 5^e et 6^e primaire

Remarque : 1 classe par demi journée.

Organisateur : Aqualaine asbl

Inscriptions : Aqualaine : 087/30 79 20

info@aqualaine.be



www.vesdre.be



La Province de Liège : gestionnaire des cours d'eau de 2^e catégorie

Introduction

La gestion des cours d'eau a fortement évolué au fil du temps. Il y a quelques décennies, il était acceptable de cacher, couvrir, bétonner les ruisseaux. Le but poursuivi à l'époque était l'évacuation la plus rapide possible des eaux de crue. Ce qui donnait parfois une amélioration locale, mais aussi une aggravation des crues en aval. Aujourd'hui, la tendance est désormais à la renaturation ! Un processus qui implique de rendre aux cours d'eau leur aspect et leur écoulement naturels, grâce à l'analyse de terrain et à la documentation, tout en tenant compte notamment des risques d'inondation.

La Province de Liège n'agit pas seule dans l'intérêt des cours d'eau, elle coordonne ses activités avec celles menées par la Région wallonne, en s'inscrivant, entre autres, dans les Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS), les Plans de Gestion de Districts Hydrographiques (PGDH) concernés sur le territoire provincial et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) ; elle participe aussi aux Contrats de Rivière de Wallonie.

Mission

La Province de Liège gère directement près de 1.000 km de cours d'eau classés en 2^e catégorie, répartis sur l'ensemble de son territoire.

Le long des cours d'eau non navigables, avec une équipe pluridisciplinaire constituée d'ingénieurs, d'agents techniques spécialisés et de terrain, elle assume les missions suivantes :

- une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau favorisant :
 - la préservation des biens et des personnes menacés par des inondations,
 - le maintien et la protection de ces cours d'eau et de leur biodiversité.
- l'information des riverains sur les matières relatives aux cours d'eau gérés. Exemple : les demandes d'autorisation de création d'ouvrages ou des avis préalables sur d'autres projets en bordure de ruisseaux.
- le conseil et l'appui technique auprès des Communes.

En fonction de la mission à réaliser, son champ d'action peut s'étendre aux cours d'eau non navigables classés en 3^e catégorie (les cours d'eau communaux) et aux cours d'eau dits « non classés » (gérés par les propriétaires riverains).

Tout au long de l'année, des travaux d'entretien sont réalisés (tels que l'enlèvement des entraves au flux afin de maintenir une section d'écoulement suffisante), ainsi que des travaux d'amélioration ou de réparation (pour améliorer l'état des cours d'eau et gérer les problématiques ponctuelles), ou des interventions en urgence lors d'événements météorologiques extrêmes.

Il faut savoir que tous ouvrages et travaux sur les cours d'eau nécessitent une autorisation préalable, ceci afin d'éviter des constructions inadéquates. Cette autorisation est délivrée par le Collège provincial pour les ruisseaux de 2^e catégorie et non classés.

Soutien aux communes

La Province joue un rôle de conseiller technique à la disposition des Communes afin de les appuyer dans la gestion des cours d'eau de 3^e catégorie.

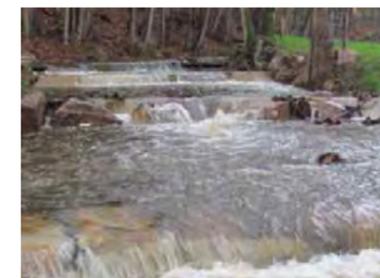
Pratiquement, il s'agit de réaliser des visites de terrain des cours d'eau avec un agent provincial, afin de définir et de mettre en évidence l'état des ruisseaux, prévoir les actions d'entretien, évaluer les réparations à prévoir et les hiérarchiser.

Le Service des Cours d'eau est aussi amené à analyser et à fournir un avis sur les permis d'urbanisme et d'environnement pour les projets situés en bordure de cours d'eau. Et ce en analysant les zones d'aléa d'inondation et l'impact des constructions sur les crues.

Développement durable

Depuis quelques années déjà, la gestion des cours d'eau a évolué et l'accent est mis sur la protection et la préservation de la ripisylve ainsi que sur les problématiques environnementales. Dans cette optique, la Province de Liège prend des mesures pour favoriser l'hydromorphologie, la conservation et le développement de la biodiversité. Par exemple, via la création de passes et de caches à poissons, l'emploi de techniques végétales de stabilisation ou la remise à ciel ouvert de tronçons canalisés...

Le Service des Cours d'eau s'attèle également à lutter contre les plantes invasives qui, faute de prédation et de concurrence adaptée, se répandent de façon exponentielle, au détriment



Passes à poissons en pierres (Sot Laloux - Stavelot) et en blocs de béton (Winamplanche - Spa)

de la biodiversité locale. La berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya, pour ne pas les nommer, colonisent les berges avec comme conséquences néfastes :

- l'encombrement du lit du cours d'eau, ce qui perturbe l'écoulement ;
- l'envahissement des berges, rendant l'accès au cours d'eau difficile ;
- pour la berce du Caucase, le danger sanitaire : elle cause par sa sève de graves brûlures aux promeneurs, riverains et ouvriers en charge du nettoyage des berges.

Chaque année dès le mois de mai, une campagne d'éradication des plantes invasives est réalisée : l'arrachage systématique des plants de berce du Caucase présents le long des cours d'eau provinciaux. La balsamine est, éliminée dans les zones les plus pertinentes, c.-à-d. les têtes de bassin hydrographique.

D'autre part, la Province finance un projet de protection de la biodiversité, par la création à Trois-Ponts d'une pisciculture de repeuplement de truite de souche locale, la truite fario (*salmo trutta fario*).

Contrats de Rivière de Wallonie

La Province de Liège participe aux Contrats de Rivière de Wallonie, dont le Contrat de Rivière Vesdre.

Pour rappel, un Contrat de Rivière est une association dont le rôle consiste à mettre autour d'une même table tous les acteurs d'un bassin hydrographique (riverains, gérants d'infrastructures touristiques, pêcheurs, défenseurs de l'environnement, industriels, mandataires communaux et provinciaux...), en vue de définir de manière consensuelle un programme d'action de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux acteurs de terrain, la Province de Liège a mis en place un subside aux Contrats de Rivière visant à encourager et dynamiser la mise en œuvre de projets ponctuels participant à l'amélioration des cours d'eau. Grâce à cette action, des initiatives ont pu être financées : telles que l'achat de barrages flottants, un site web relatif à l'épuration des eaux, la création d'une pisciculture ou la création et l'édition d'un jeu de société coopératif sur le thème de l'eau (« Öberges » - « Flussdorf »).



Dégagement d'un tronç en travers d'un ruisseau (Ruisseau d'Asse)

Budget des travaux

Pour l'ensemble de la Province, le budget annuel alloué aux travaux est, pour moitié, destiné à l'entretien ordinaire (recépage de la végétation, enlèvement d'embâcles, dégagement des petits atterrissements, gestion des plantes invasives...) et, pour l'autre, aux travaux ponctuels d'aménagement des ruisseaux.

D'après la brochure :

« **Gestion des cours d'eau par la Province de Liège** ».

Editée en 2019 par la Province de Liège - Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable - Service des Cours d'eau

Téléchargeable :

<https://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/15445/Brochure%20Cours%20d%27eau.pdf>

Lexique :

Atterrissement : Accumulation émergente de sédiments dans le lit d'un cours d'eau pouvant se végétaliser et qui en perturbe l'écoulement.

Catégorie des cours d'eau non navigables : Les cours d'eau non navigables sont classés en plusieurs catégories, notamment en fonction de la superficie de leur bassin hydrographique :

- 1^{ère} catégorie : gestion est assurée par le Service public de Wallonie;
- 2^{ème} catégorie : gestion est assurée par les Provinces;
- 3^{ème} catégorie : gestion est assurée par les Communes;
- non classés : gestion revient aux propriétaires riverains.

Embâcle : Obstruction du lit d'un cours d'eau par des matériaux charriés par le courant.

Hydromorphologie : Etude des caractéristiques physiques naturelles des rivières et de leurs annexes hydrauliques (variations de profondeur, de courant, structure et politique d'entretien et d'aménagement de ces ruisseaux, rivières et fleuves).

Recépage : Taille sévère en vue du rajeunissement de la végétation.

Renaturation/Renaturalisation : Opération d'aménagement restaurateur ou de gestion restauratrice puis conservatoire consistant à restaurer le « bon » état écologique et paysager de sites que l'on estime dégradés par les activités humaines, les événements naturels (glissements de terrains, inondations) ou par certains animaux (grands ou petits herbivores, fousseurs, etc.).

Qualité des eaux : Assainissement

Chaufontaine : l'assainissement des ruisseaux et du réseau d'égouttage par un traitement biologique

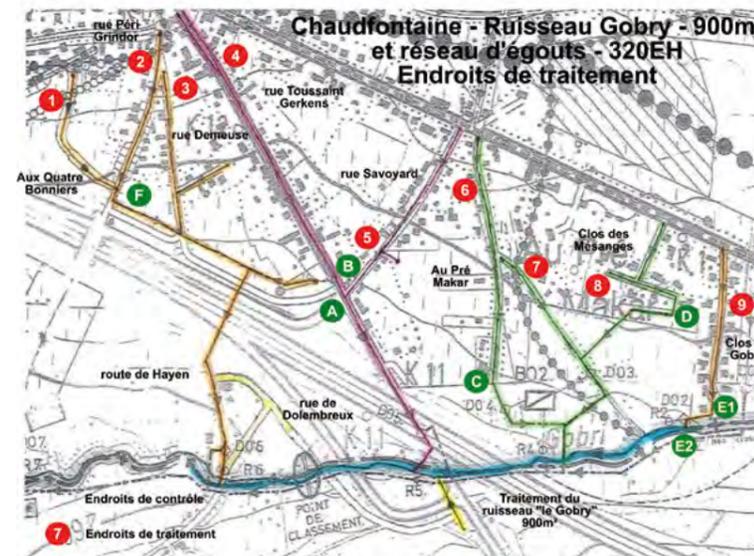
En vue d'améliorer l'environnement et le cadre de vie, la Commune de Chaufontaine, en collaboration avec une société spécialisée dans le domaine de la biotechnologie environnementale, a entrepris depuis quelques années des traitements biologiques par bactéries, permettant de réduire considérablement l'envasement des étangs et les odeurs parfois «nauséabondes» de certains ruisseaux.

A ce jour, les investissements consentis pour assainir les ruisseaux de manière biologique se poursuivent pour assurer le maintien de l'équilibre biologique des biotopes hydriques. Indépendamment de ces mesures, il est également important que tout un chacun prenne conscience que l'action citoyenne au quotidien est aussi nécessaire pour préserver, voire améliorer, ce patrimoine naturel constitué par les rivières et les ruisseaux entre autres.

Principe de fonctionnement des traitements

Au niveau régional, les PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) de la Vesdre et de l'Ourthe identifient et clarifient l'appartenance de chaque parcelle à une zone d'assainissement définie :

1. la **zone à régime d'assainissement collectif** (anciennement appelée zone d'égouttage). Ce sont des zones dans lesquelles il y a ou il y aura des égouts, qui doivent être reliés à des stations d'épuration collective ;
2. la **zone à régime d'assainissement autonome** (anciennement appelée « zone d'épuration individuelle »). Ce sont des zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration leurs eaux usées ;
3. les **zones transitoires** qui n'ont pu encore être classées pour différentes raisons mais auxquelles sera attribué soit le régime collectif, soit le régime autonome.



Plan d'égouttage et taques de traitement

Dans l'attente de la mise en œuvre des mesures prévues par les PASH sur plusieurs années, certains ruisseaux sont actuellement alimentés par des réseaux d'égouttage qui se rejettent en direct dans le cours d'eau. Ces ruisseaux ont donc tendance à se ré-ensaver et ils ne peuvent pas assurer seuls un équilibre écologique. C'est ainsi qu'il y a lieu de résoudre le problème à la source et de traiter également les réseaux d'égouttage en question.



Ruisseau du Gobry, avant et après

Les traitements avec bactéries ainsi pratiqués permettent de dégrader, in-situ, les dépôts organiques et les graisses, et d'éliminer les odeurs aussi bien dans les égouts et les ruisseaux mais aussi les étangs du parc communal.

Traitements réalisés sur le bassin de la Vesdre				
Lieux	Ruisseau (m ²)	Egouts (équivalents habitants)	Début traitements	Résultats
Ninane	Belles promenades - 250 m ²	65 EH	Décembre 2015	pas mesurable mais propre
Ninane	Fond des Cris - 600 m ²	Théo Renville 65 EH	Janvier 2017	pas mesurable mais propre
Beafays Ninane	La Paillette - 1400 m ²	466 EH	Janvier 2018	en cours

Article de la Commune de Chaufontaine, paru dans son bulletin communal « Vivre à Chaufontaine » n°172 (février-mars 2019)

Mon impact et mon rôle dans la préservation de l'eau et la protection de notre environnement

« Je suis un jeune liégeois de 19 ans, en stage au Contrat de Rivière Vesdre dans le cadre de mes études, et je me sens fort concerné par le réchauffement climatique et les problèmes environnementaux en général. En effet, mon futur emploi sera en pleine nature et donc, fortement influencé par les dégâts que subit notre planète.

Quand je regarde notre monde et les actions de l'homme sur celui-ci, j'ai du mal à me dire que, à mon échelle, ce que je peux faire ou changer dans mes habitudes aura des conséquences positives réelles sur l'environnement.

En voyant ce qu'il se passe, j'ai l'impression qu'à beaucoup d'endroits comme en Amérique, le but n'est visiblement pas de respecter la planète mais plutôt d'en transformer chaque partie pour un maximum de rentabilité économique, et de faire de chaque océan une poubelle géante. Ce monde où les dirigeants des grosses puissances nomment des climatocceptiques en tant que ministre de l'environnement... je m'interroge sur la volonté mondiale d'améliorer les choses ?

Certains me diront peut-être : « Oui mais si tous le monde pense comme toi, rien ne sera fait ! ». Je ne dis pas que je ne veux rien faire, j'aimerais juste des actions concrètes à plus grand échelle. Que ce ne soit pas uniquement le « simple citoyen » qui prenne des initiatives, mais aussi les chefs d'états et leurs gouvernements.

Posons-nous quelques questions : Pourquoi y a-t-il autant de déchets dans nos océans ? Pourquoi les tortues meurent-elles asphyxiées en voulant se nourrir ? Pourquoi la barrière de corail diminue-t-elle de jours en jours ?

D'où viennent réellement tous ces déchets qui s'accumulent en mer ? Il ne s'agit pas seulement de sacs poubelles oubliés sur la plage, ou de tongues perdues suite à une vague trop forte... Non cela vient de bien plus loin à l'intérieur des terres : de chez nous. Les rivières alimentent les mers, et chaque déchet ou mégot qui y est jeté se retrouve directement dans les océans.

Pour moi, les citoyens ne sont pas encore assez éduqués : ils se disent que quelqu'un d'autre ramassera bien pour eux...

Il y a aussi des problèmes qui me font peur et que je ne pourrai pas résoudre seul : J'ai peur de ces usines au bord de l'eau, qui y déversent leurs rejets industriels. J'ai peur de ces champs bourrés de pesticides qui, avec les pluies, finissent dans les rivières. J'ai peur des encombrants retrouvés au fond de l'eau, que ce soit un caddie de supermarché ou pire, une trottinette électrique avec sa batterie au lithium, dévastatrice pour le milieu aquatique...

Mais heureusement tout n'est pas noir. Parfois ces usines sont condamnées, tous les champs ne sont pas pulvérisés de produits phytosanitaires, de plus en plus d'habitants prennent conscience de l'impact de leurs gestes. Nous pouvons nous réjouir car les « Marches pour le climat » sont de plus en plus fréquentes. Et des jeunes innovent pour essayer de régler le problème des déchets en mer, comme Boyan Slat, avec son bateau récupérant une partie des déchets de l'océan. Certains Etats ou villes essayent aussi, comme à Istanbul où les trajets en tram sont remboursés pour 83 bouteilles en plastique déposées dans une borne de recyclage.

A notre échelle, que pouvons-nous faire pour l'eau ? Pour un ménage, les solutions et alternatives sont nombreuses pour ne pas rejeter n'importe quoi dans les égouts. Et certaines sont faciles à mettre en œuvre : jeter ses lingettes dans la poubelle et non dans les toilettes (elles ne sont pas biodégradables et sont donc un désastre écologique); Ne pas jeter ses huiles de friture ou peintures dans les égouts; Fabriquer son propre produit de lessive ou encore plus simple trier ses poubelles,... Pour économiser l'eau potable : utiliser l'eau de pluie pour arroser le jardin ou pour tirer la chasse. Ce sont des gestes prenant peu de temps, il faut juste y penser.

En tant que jeunes, il y a beaucoup de choses que nous pouvons aussi faire : utiliser une gourde et une boîte à tartines; prendre des douches rapides au lieu de bains; éteindre les lumières en quittant les pièces; prendre les transports en commun ou faire nos trajets à vélo, consommer moins. Si certaines actions sont parfois un peu difficiles à mettre oeuvre, d'autres sont tout simplement trop onéreuses pour un étudiant : manger bio tous les jours n'est pas facile quand on a peu de moyen financier.

Des changements de mentalité, de pratiques et de consommation doivent pourtant absolument s'opérer à tous les niveaux et dans tous les domaines.

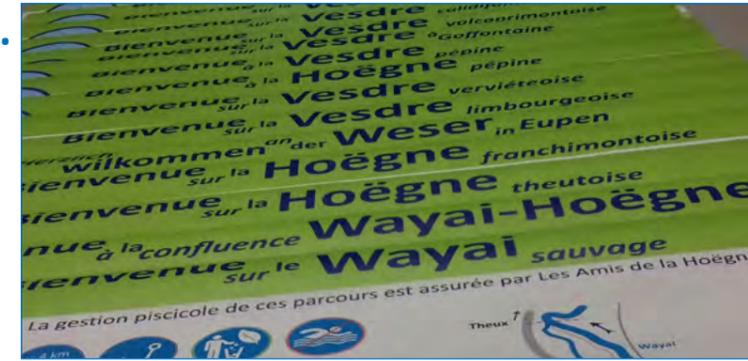
Je pense que responsabiliser la population est un but très difficile (mais pas impossible) à atteindre dans la société de consommation dans laquelle nous vivons. Les familles ont un rôle très important à jouer, car les habitudes, bonnes ou mauvaises, sont prises dès le plus jeune âge. Mais même avec des personnes qui continueront à se moquer éperdument de l'environnement, les générations futures seront, pour moi, de plus en plus responsabilisées et formées aux questions d'écologie. »

Elie Habran, stagiaire au CRV en 2019

Les parcours de pêche en affiches...

Cela faisait de nombreuses années que ce projet était dans nos cartons et dans ceux de nos partenaires du monde de la pêche : faire la cartographie des parcours de pêche proposés par les sociétés présentes sur le bassin de la Vesdre, pour les afficher sur le terrain avec quelques informations sur la pêche et les poissons rencontrés. Cela à destination principalement du pêcheur bien sûr, mais aussi du promeneur.

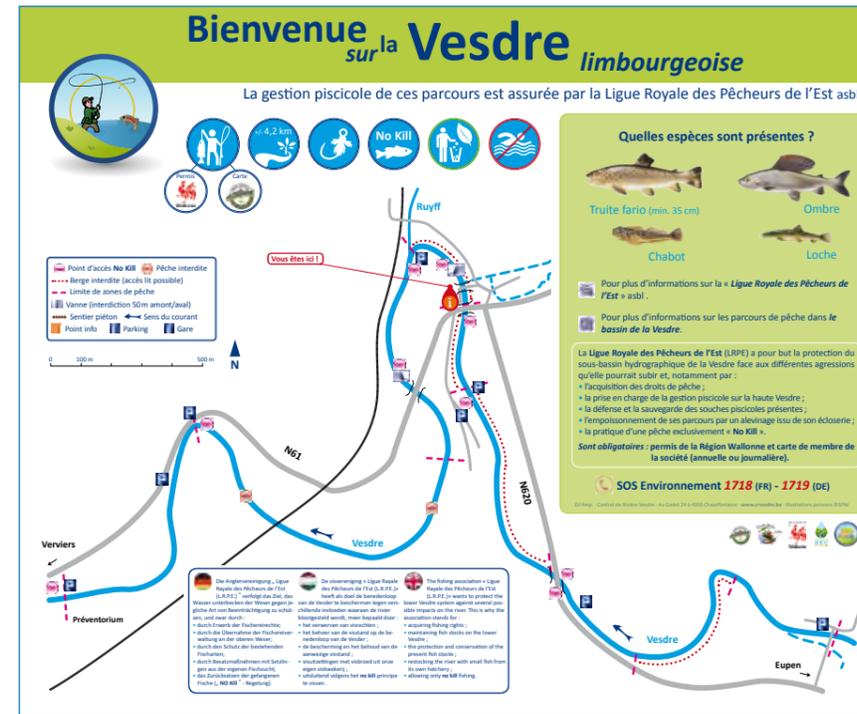
Les acteurs impliqués dans ce projet sont : les 5 sociétés de pêche présentes dans le bassin de la Vesdre (Vesdre pêche & Nature, la Royale Association des Pêcheurs de Pepinster, les Amis de la Hoëgne et du Wayai, La Warfazienne et la Ligue Royale des pêcheurs de l'Est), la Fédération Halieutique de la Vesdre et le Service de la Pêche du SPW.



Des premiers essais non satisfaisants quant au contenu et à la forme, des modifications longtemps attendues dans la législation, d'autres projets jugés plus prioritaires,... Bref, le projet a longtemps pataugé. Il a redémarré en décembre 2018, avec la relance du groupe de travail qui y était consacré. Après la présentation aux sociétés de pêche d'un tout nouveau prototype composé par

la cellule de coordination, ensuite, les réunions ont été consacrées au contenu général, à son adaptation pour chaque société de pêche et à sa déclinaison pour chaque tronçon des parcours (4 affiches différentes pour chaque société).

Ces affiches comportent une série d'informations utiles au pêcheur, mais qui peuvent aussi intéresser le promeneur : les permis nécessaires pour pratiquer la pêche sur le parcours en question, le type de pêche autorisée, la carte du parcours (incluant les tronçons de pêche autorisée ou interdite, les points d'accès, les zones de parking, etc.), les principaux poissons rencontrés, des informations spécifiques relatives à la société de pêche, des QR codes pour accéder à des informations supplémentaires en ligne, un résumé en anglais, allemand et néerlandais, etc.



Après tout juste un an de discussions et de réunions, le projet est enfin terminé : les affiches ont été imprimées et distribuées aux 5 sociétés de pêche fin décembre... Elles seront prochainement installées sur le terrain par les sociétés elles-mêmes. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil si vous passez par là ...

Sensibilisation : Hydronymie

Des panneaux nominatifs pour la Vesdre et ses affluents : suite...

Connaissez-vous le nom du ruisseau qui coule sous le pont que vous empruntez chaque jour pour aller au travail ? Ou celui de la rivière qui longe votre rue ? Non ? Rassurez-vous, c'est le cas de nombreuses personnes...

C'est pourquoi il y a un an, des panneaux mentionnant le nom des cours d'eau ont commencé à apparaître dans les communes du bassin de la Vesdre. Et ça continue...

Menée par le Contrat de Rivière Vesdre avec la collaboration de ses Communes partenaires, cette action vise à faire prendre conscience aux habitants et aux passants de la présence des cours d'eau. Cela dans le but qu'ils y prêtent attention et qu'ensuite ils prennent davantage en compte l'impact de leurs gestes sur sa qualité et sur la vie aquatique. Parce que l'on respecte mieux ce que l'on connaît...

Près de 100 panneaux ont ainsi été installés le long de la Vesdre et de certains de ses affluents en 2019. **141 panneaux supplémentaires** viennent d'être produits, grâce notamment à un subside de la Province de Liège et à un soutien financier de Coca-Cola European Partners. C'est

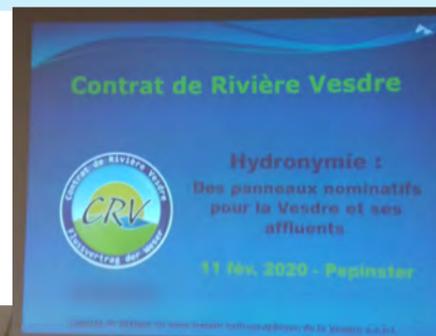


ainsi que le *Bovegnée*, le *Chawion*, le *Eschbach*, le ruisseau du *Fond des Gottes*, le *Géloury*, la *Hazienne*, le *Houlteau*, la *Pancherelle*, le *Ry Ponet*, la *Sawe*, le *Schimmerischerbach*, le *Soyeuru*, la *Walthinne* et bien d'autres cours d'eau, auront eux aussi leur nom visible aux yeux de tous, au bord des routes qui les franchissent...

Les Communes concernées par cette 2^e série de panneaux sont : Baelen, Chaudfontaine, Eupen, Herve, Jalhay, Liège (Chênée), Limbourg, Olne, Pepinster, Raeren, Soumagne, Sprimont, Theux, Trooz, Verviers et Welkenraedt.



Ces panneaux ont été présentés et distribués aux communes concernées lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le **mardi 11 février à Pepinster**.



Christiane Orban - Présidente du CR Vesdre et Echevine de l'Environnement à Theux, André Pirnay - Echevin du Tourisme à Baelen, Florence Hauegard - Coordinatrice du CR Vesdre, Sébastien Marq - Echevin de la Mobilité à Trooz.



Doris Quadflieg - Echevine de l'Environnement à Pepinster, Florence Hauegard - Coordinatrice du CR Vesdre.

Sensibilisation : Déchets flottants non identifiés

Faisons barrage aux OFNI : planning 2020

Nos barrages flottants récolteurs de déchets seront bientôt de retour sur les cours d'eau du bassin de la Vesdre !

En espérant que les difficultés rencontrées l'an dernier (barrage arraché lors d'une crue, étiage particulièrement long et prononcé, ...) ne bousculeront pas trop ce planning...

Quand ?	Où ?
9 - 30 mars	la Magne à Olne et à Trooz
30 mars - 20 avril	la Magne à Soumagne (2 lieux)
20 avril - 11 mai	la Vesdre à Verviers
11 mai - 2 juin	la Vesdre à Pepinster
2 - 22 juin	la Vesdre à Limbourg
22 juin - 13 juillet	la Vesdre à Chaudfontaine



Comité de Rivière (Assemblée Générale)

Mercredi 12 mars à 18h
CRIE de Spa - Béringenne



Les Journées Wallonnes de l'Eau dans le bassin de la Vesdre du 14 au 28 mars

Les journées Wallonnes de l'eau

Plus d'information sur les différentes activités en
pages 5 à 8 de cette publication ou sur notre site
web : www.crvesdre.be

Grand Nettoyage de Printemps Opération Rivières Propres



Samedi 28 mars
Olne et Trooz

Opération Rivières Propres Vesdre et affluents

Plus d'infos dans le prochain numéro...

« Ici commence la mer ! » « Hier Beginnt das Meer ! »

- Conférence de presse -
- Distribution aux communes -
- Pose du premier pavé -



Jeudi 19 mars à 10h
Salle des mariages à Trooz

InfoVESDRE - Ed. resp.: Christiane Orban-Jacquet, Présidente du Contrat de Rivière Vesdre
Rédaction : Cellule de Coordination du CRV (Fl. Hauregard, S. Méant, J. Stassart), sauf autre mention

CONTRAT de RIVIÈRE du sous-bassin hydrographique de la VESDRE - A.S.B.L.
Maison Sauveur - Au Gadot, 24 - 4050 Chaudfontaine

Tél. : 04/361 35 33 - Mail : coordination@crvesdre.be - Facebook : [contratrivierevesdre](https://www.facebook.com/contratrivierevesdre) - Web : www.crvesdre.be



Le Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre (C.R.V.) est organisé avec le soutien financier des pouvoirs publics suivants :

